

PARLEMENT EUROPÉEN

JUIN 1966

DOC. 87/26

AMENDEMENT N° 26

présenté par

N. OELE

à la proposition de résolution (doc. 87)

QUATORZIEME RAPPORT GENERAL DE LA C.E.C.A.

Proposition de résolution

Paragraphe 18

Dans ce paragraphe, après les mots :

"... tienne compte judicieusement"

insérer les mots :

"et de façon apparente..."

PARLEMENT EUROPÉEN

JUIN 1966

DOC. 87/19

AMENDEMENT N° 19

présenté par

M. ARRENGAUD

à la proposition de résolution (doc. 87)

QUATORZIEME RAPPORT GENERAL DE LA C.E.C.A.

Proposition de résolution

Paragraphe 26

Substituer à ce paragraphe la nouvelle disposition suivante :

- "26. DEMANDE que cette action soit coordonnée à l'échelle du Marché commun afin d'éviter des disparités nouvelles entre les régions soumises à la nécessité de reconversion ou de diversification."